



CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS FÉMININS PAR ÉQUIPE 2023

CRITÈRES DE SÉLECTION

(Modifié, XX décembre 2022)

OBJECTIF

1. Squash Canada a établi ces critères de sélection afin de fournir un processus transparent pour la sélection de l'équipe canadienne la plus performante possible au Championnat du monde junior par équipe.

POUVOIR DE SÉLECTION

2. Le conseil d'administration de Squash Canada a délégué le pouvoir de prendre toutes les décisions en vertu de la présente politique au directeur du développement des athlètes, en consultation avec le comité junior / développement des athlètes.
3. L'entraîneur du championnat, en consultation avec le directeur du développement des athlètes, aura l'autorité de déterminer l'ordre de jeu et de décider quels 3 ou 4 joueurs joueront dans chaque ronde.
4. Toute modification requise à cette politique sera immédiatement publiée sur le site Web de Squash Canada.

ÉVÈNEMENT

5. Les Championnats du monde juniors féminins individuels et par équipe 2023 se tiendront à Melbourne, en Australie, du 18 au 29 juillet 2023.
6. Les joueurs sélectionnés devront déboursier jusqu'à 1,500 \$ pour couvrir les frais de participation, le reste des dépenses étant couvert par Squash Canada (sous réserve de modifications).

TAILLE DE L'ÉQUIPE

7. La taille de l'équipe du Championnat du monde junior sera déterminée par la World Squash Federation; elle est actuellement fixée à quatre (4) joueurs actifs et un (1) joueur de réserve itinérant (autofinancé), qui sera la deuxième meilleure sélection selon les critères individuels, et qui s'engage à participer à l'événement.
8. Pour chaque manche du championnat, seulement 3 des 4 joueurs de l'équipe sont en compétition.

ADMISSIBILITÉ

9. Pour être admissible à la sélection, un joueur doit :

- i. Répondre aux critères d'admissibilité tels que déterminés par la World Squash Federation (WSF), soit : être âgé de moins de 19 ans le dernier jour prévu de l'événement.
 - ii. Être citoyen canadien, ou résident permanent du Canada, ou être résident du Canada depuis au moins trois (3) ans sans interruption immédiatement avant les Championnats du monde juniors (à condition que les résidents qui sont au Canada comme étudiants ou comme travailleurs temporaires ne soient pas admissibles). Nonobstant ce qui précède, un junior qui est étudiant, mais qui réside au Canada avec un parent qui est résident permanent du Canada ou qui réside au Canada depuis au moins trois (3) ans ne sera pas disqualifié.
 - iii. Être un membre en règle de son association de squash provinciale ou territoriale.
 - iv. Payer tous les frais exigibles.
 - v. Satisfaire aux critères d'admissibilité du pays hôte et de la fédération pour l'admission et la participation, ainsi qu'aux politiques de vaccination contre la COVID-19 de Commonwealth Sport Canada et de Squash Canada, le cas échéant.
10. Un joueur n'est pas admissible à représenter le Canada s'il a représenté un autre pays au cours des trois années précédant la date de début d'un championnat international de squash reconnu, individuel ou par équipe (c'est-à-dire un championnat du monde de la WSF, un championnat panaméricain (individuel ou par équipe), un match officiel entre fédérations nationales membres de la WSF dans toute tranche d'âge).

PROCESSUS DE SÉLECTION

11. Pour être pris en considération pour la sélection, les joueurs doivent participer à un minimum de trois (3) des six (6) événements de sélection désignés au cours de la saison 2022-2023. Ces événements de sélection sont les suivants :
- Du 21 au 23 octobre 2022
 - Omnium junior de la Colombie-Britannique, Evergreen Squash Club, Vancouver, C.-B.
 - Du 11 au 13 novembre 2022
 - Omnium junior Alberta Jesters, Royal Glenora Club, Edmonton, Alb.
 - Du 10 au 13 décembre 2022
 - Omnium canadien junior, The Club at White Oaks, Niagara-on-the-Lake, Ont.
 - Du 10 au 12 février 2023
 - Omnium junior Pacific NorthWest Jesters, Cedar Hill Recreation Center, Victoria, C.-B.
 - Du 31 mars au 2 avril 2023
 - Omnium junior de l'Ontario, The Club at White Oaks, Niagara-on-the-Lake, Ont.
 - Du 6 au 9 mai 2023
 - Championnat canadien junior fermé, Club Atwater, Montréal, Qc
12. Les joueurs accumuleront des points de sélection à partir de leurs trois meilleurs résultats de points obtenus lors d'événements du circuit national junior, conformément au tableau des points de sélection (voir annexe A).
13. **Sélection** : Les trois (3) joueurs les mieux classés, déterminés par le total des trois (3) valeurs de points ci-dessus, seront sélectionnés pour l'équipe du Championnat mondial junior. Une (1) joueuse sera sélectionnée à la discrétion du comité du parcours junior/athlète, l'éligibilité aux futurs Championnats du monde par équipe étant une priorité. La quatrième place ou la meilleure place suivante au tableau des points sera sélectionnée comme joueuse de réserve (autofinancée) de la 5e équipe mondiale junior féminine.
14. **Procédure de bris d'égalité** : Dans le cas où deux joueurs ou plus aient le même nombre de points accumulés après le dernier événement de sélection désigné, l'égalité sera brisée comme suit (si la règle de bris d'égalité (a) ne permet pas de trancher, passez à l'alinéa (b) suivant, etc.) :

- a. Les résultats en face à face sur la période de sélection, c'est-à-dire du début de la première épreuve de sélection désignée jusqu'à la fin de la dernière épreuve de sélection désignée, en tenant davantage compte des résultats des matchs les plus récents;
- b. L'ordre d'arrivée aux plus récents Championnats canadiens juniors fermés;
- c. Le classement de Squash Canada à la date de détermination de la sélection.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX BLESSURES ET AUX CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

15. Si un joueur ne peut pas participer à un nombre multiple d'événements de sélection désignés en raison d'une blessure ou de circonstances atténuantes et qu'il souhaite être considéré pour la sélection, il doit soumettre une demande pour blessure ou circonstance exceptionnelle à jamie.nicholls@squash.ca au plus tard le 15 mai 2023 à 23 h 59 HE, selon les documents médicaux pertinents et autres. L'acceptation ou le rejet de la demande sera laissé à l'entière discrétion du Comité Junior / Développement des athlètes.

EXIGENCES POUR CONSERVER LA SÉLECTION ET POUR LE RETRAIT

16. Une fois sélectionné, et afin de demeurer dans l'équipe du Championnat du monde junior, un joueur doit :
 - a. Détenir un numéro d'identification personnel (NIP) valide de la WSF.
 - b. Signer une 'Entente de l'athlète' avec Squash Canada.
 - c. Fournir à Squash Canada tous les documents requis (dossier médical, certificat de naissance, etc.)
 - d. Participer à tous les événements, activités et réunions de l'équipe du Championnat du monde junior.
 - e. Veiller à disposer de l'équipement, des vêtements et des fonds nécessaires.
 - f. Respecter toutes les règles établies par Squash Canada.
 - g. Aider Squash Canada dans les projets de relations publiques et de collecte de fonds au besoin.
 - h. Payer tous les frais exigés (c.-à-d. les cotisations des joueurs).
17. Une fois sélectionné pour participer au championnat, un joueur pourra se retirer ou être retiré pour les raisons suivantes :
 - a. Violation de l'entente entre Squash Canada et l'athlète
 - b. Non-respect des normes minimales en matière d'entraînement établies par l'entraîneur-chef.
 - c. Non-respect des règles de l'équipe et des politiques et procédures de Squash Canada
 - d. Ne pas se tenir prêt à la compétition avant la tenue de l'événement. Les joueurs qui ne sont pas prêts pour la compétition en raison d'un manque de forme physique, d'une blessure ou d'une maladie peuvent être retirés de l'équipe du Championnat du monde junior. Il est de l'obligation du joueur de signaler immédiatement toute blessure, maladie ou tout changement à l'entraînement qui pourrait affecter sa capacité à compétitionner à son plus haut niveau.
 - e. Retrait volontaire/retraite
 - f. Déclarations frauduleuses
18. Lorsqu'un joueur doit être retiré, le Comité Junior / Développement des athlètes aura la latitude de retirer le joueur du Championnat du monde junior individuel, pourvu que le joueur ait l'occasion d'être entendu, et de le remplacer par le joueur suivant en fonction des critères établis dans la sélection. Alternativement, le joueur peut être retiré des Championnats du monde juniors individuels conformément à la politique de Squash Canada en matière de discipline et de plaintes et/ou conformément à l'Entente de l'athlète avec Squash Canada.

ANNEXE A

Tableau des points de sélection de l'équipe des Championnats du monde juniors 2022-23 de Squash Canada

L'accumulation des points se fait en fonction des résultats obtenus lors des six épreuves du circuit national :

- Du 21 au 23 octobre 2022
 - Omnium junior de la Colombie-Britannique, Evergreen Squash Club, Vancouver, C.-B.
- Du 11 au 13 novembre 2022
 - Omnium junior Alberta Jesters, Royal Glenora Club, Edmonton, Alb.
- Du 10 au 13 décembre 2022
 - Omnium canadien junior, The Club at White Oaks, Niagara-on-the-Lake, Ont.
- Du 10 au 12 février 2023
 - Omnium junior Pacific NorthWest Jesters, Cedar Hill Recreation Center, Victoria, C.-B.
- Du 31 mars au 2 avril 2023
 - Omnium junior de l'Ontario, The Club at White Oaks, Niagara-on-the-Lake, Ont.
- Du 6 au 9 mai 2023
 - Championnat canadien junior fermé, Club Atwater, Montréal, Qc

Vous trouverez le tableau des points sur le site de US Squash, sous l'onglet **JCT/Nationals**

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/e/2PACX-1vRsgZfcYi2HohZzD7jtpd-RUkKB5dsAO55aIQJwq16ri6CvZQBROWo7tqDnyaDS1Lm1jcGy03L5cidb/pubhtml#>

Commented [SC1]: Add new points table link here

Notes :

1. Portez une attention particulière à la taille des tableaux et aux positions d'arrivée.
2. Les résultats des Championnats canadiens juniors de 2023, à Montréal, au Québec, comportent une bonification de 50 points.
1. Les résultats des U17 sont divisés par 1,3 (c'est-à-dire que 2 600 points U17 correspondent à 2 000 points U19), les résultats des U15 sont divisés deux fois par 1,3.